



**ASSOCIATION
DES RIVERAINS et VILLÉGIATEURS
DE CHAMBORD**

DATE : Dimanche, le 11 juin 2017
ENDROIT : Restaurant l'Escale, Chambord
RÉDIGÉ PAR : Serge Desbiens, Secrétaire

SUJET : 14^E RÉUNION DU CONSEIL DES DÉLÉGUÉS DE L'ARVC

SUJET : 14^E RÉUNION DU CONSEIL DES DÉLÉGUÉS DE L'ARVC

COMMENTAIRES ET ACTIONS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p style="text-align: center;"><u>Ordre du jour</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. Accueil et mot de bienvenue2. Présences3. Lecture et acceptation de l'ordre du jour4. Lecture et acceptation du procès-verbal du 12 juin 20165. Suivi au procès-verbal du 12 juin 20166. Objectifs de l'ARVC en 20167. Recrutement8. Perspectives 20179. Membership10. Comité consultatif11. Assemblée générale12. Riverains 200013. Rapport financier14. Questions diverses15. Évaluation de la rencontre		

SUJET : 14^E RÉUNION DU CONSEIL DES DÉLÉGUÉS DE L'ARVC

COMMENTAIRES ET ACTIONS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. Accueil et mot de bienvenue</p> <p>M. Serge Desbiens amorce la réunion à 08h30 à Chambord.</p> <p>2. Présences</p> <p>21 délégués (es) sont présents à la réunion sur un total de 27 personnes.</p> <p>3. Lecture et acceptation de l'ordre du jour</p> <p>Après la lecture, trois points sont ajoutés à l'item questions diverses :</p> <ul style="list-style-type: none">• Comité des parties prenantes• Emplacement de la gratte• Dossier d'annexion avec Desbiens <p>L'acceptation de l'ordre du jour est proposée par M. Louis Desmeules et secondée par M. Jacques Girard.</p> <p>4. Lecture et acceptation du procès verbal du 12 juin 2016</p> <p>M. Serge Desbiens nous en fait la lecture et aucune modification n'est apportée. L'acceptation du procès-verbal est proposée par M. Pierre Arsenaault et secondée par Mme Linda Lavoie.</p> <p>5. Suivi au procès verbal du 12 juin 2016</p> <p>Aucun suivi.</p> <p>6. Objectifs de l'ARVC en 2016</p> <p>Vous trouverez la rétrospective 2016 du président dans le communiqué 22 remis à tous les membres.</p> <p>7. Recrutement</p> <p>M. Serge Desbiens nous rappelle les consignes concernant le recrutement. Chacun des délégués est responsable de vérifier les données que sont les adresses postales, courriels et numéros de téléphone.</p> <p>Une priorité est mise sur les adresses courriel car c'est l'un des moyens privilégiés pour rejoindre nos membres.</p> <p>Il est important de remettre l'ordre du jour de l'assemblée générale à tous et de rappeler aux membres d'assister à cette assemblée. L'ARVC demeure la plus grosse association de</p>		

SUJET : 14^E RÉUNION DU CONSEIL DES DÉLÉGUÉS DE L'ARVC

COMMENTAIRES ET ACTIONS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>villégiateurs autour du lac.</p> <p>8. Perspectives 2017</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Règlement 2017-590 relatif à l'entretien des voies privées ouvertes au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant situées sur le territoire de la municipalité de Chambord. <p>M. Serge Desbiens nous fait un résumé du règlement et rappelle que la municipalité prévoit réunir les délégués le 28 juin prochain à 19h00 à la salle du conseil municipal pour expliciter davantage le nouveau règlement.</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Dossier des fosses septiques <p>M. Serge Desbiens nous fait également un résumé du dossier et nous rappelle que ce dernier a beaucoup évolué depuis 2015 et que la municipalité est toujours à investiguer sur les propriétaires sans dossier à la municipalité ou n'ayant aucune installation sanitaire.</p> <p>L'ARVC devra travailler sur le rapport de la municipalité avec un sous-comité qui devrait soumettre ses recommandations à l'automne.</p> <ul style="list-style-type: none">➤ L'ARVC devra penser à développer une stratégie pour connaître les positions des futurs candidats des prochaines élections municipales sur le dossier de la villégiature.➤ Ce dossier sera dorénavant apporté à Riverains 2000. <p>9. Membership</p> <p>En 2016, nous avons 390 membres comparés à 350 en 2015.</p> <p>10. Comité consultatif</p> <p>Le comité est géré par la municipalité ce qui implique la convocation aux réunions et les procès verbaux. La composition des membres est la même qu'en 2016.</p> <p>Les principaux sujets abordés à ce comité ont été traités au point</p>		

COMMENTAIRES ET ACTIONS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>8 précédent.</p> <p>11. Assemblée générale</p> <p>Il est important d'avoir beaucoup de monde à cette rencontre prévue pour le 13 aout prochain.</p> <p>12. Riverains 2000</p> <p>Le gros dossier concerne le décret sur le lac en 2017 avec la tenue des audiences du BAPE.</p> <p>La problématique sur les cotisations à Riverains 2000 demeure d'actualité et devrait revenir à l'ordre du jour de l'exécutif de Riverains 2000.</p> <p>13. Rapport financier</p> <p>M. Serge Desbiens nous fait part d'une encaisse de 2716,80\$.</p> <p>14. Questions diverses</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Parties prenantes <p>M. Robert Houle nous fait une présentation des travaux du Comité des parties prenantes et des recommandations de ce dernier sur le niveau du lac aux diverses périodes de l'année. Ce comité démontre l'importance toute particulière du politique dans la gestion du lac et de l'influence démesurée de Rio Tinto même si l'on parle de gestion commune.</p> <p>Comité MRC (Robert Houle) : comité politique pour participer à la gestion du lac et dépôt d'un mémoire au BAPE.</p> ➤ Emplacement de la gratte <p>Suite certains questionnements, il est important de suivre le circuit normal pour réserver la gratte qui est entreposée chez M. René Bolduc et gérée par M. Carol Vickers.</p> ➤ Dossier d'annexion avec Desbiens <p>Depuis la demande citoyenne pour une annexion à Desbiens, le dossier a cheminé pour déboucher sur des négociations entre les deux municipalités en 2017 qui</p> 		

SUJET : 14^E RÉUNION DU CONSEIL DES DÉLÉGUÉS DE L'ARVC

COMMENTAIRES ET ACTIONS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>devaient s'avérer infructueuses ce qui nous ramène à la demande originale de l'annexion laquelle devrait faire l'objet d'une réponse à l'automne 2017 de la part du ministère concerné.</p> <p>15. Évaluation de la rencontre</p> <p>Tous les délégués ont apprécié leur réunion et en profitent pour remercier M. Desbiens pour son excellent travail.</p> <p>La rencontre se termine à 11h35.</p>		